

SOMMAIRE

À LA UNE

À LA UNE

INSTALLATION DU COMITÉ SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL (CSST) DE L'ANARE-CI

INSTALLATION DU COMITÉ SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL



ACTUALITÉS

FORMATION ANARE-CI/IFDD SUR LA TARIFICATION DE L'INDUSTRIE ELECTRIQUE



SEANCES IEC SASSANDRA ET SAN-PEDRO

L'ANARE-CI AUX COTÉS DE L'ARREC POUR LA 16 EME REUNION DES COMITES CONSULTATIFS DES OPERATEURS DE LA CEDEAO



l'équipe du CSST et les partenaires sociaux

Le jeudi 07 octobre 2021, L'Autorité Nationale de Régulation du secteur de l'Electricité de Côte d'Ivoire (ANARE-CI) a procédé à l'installation de son Comité Santé et Sécurité au Travail (CSST).

La cérémonie, présidée par M. Blé Alexis KPOKPA, Membre du Conseil de Régulation représentant le Président de l'institution, Me FOFANA Youssouf, a eu lieu dans la salle Nelson Mandela du NOOM Hôtel Abidjan-Plateau.

Le Directeur Général, M. Amidou TRAORE, dès sa prise de fonction à l'ANARE-CI le 09 Août 2021 et conformément au code du travail, a mis un point d'honneur à la mise en place effective du CSST qui est un organe essentiel dans la réalisation des missions de toute entreprise. Pour ce faire, les partenaires sociaux que sont l'Inspection du Travail représentée par Mme

KOUASSI, le Ministère de la Santé, à travers sa Direction de la Santé et de la Sécurité au Travail représentée par Dr ELLOYE, et la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), représentée par Mme NIONAN, ont été mis à contribution pour présenter succinctement les leviers essentiels au bon fonctionnement du CSST.

Après les présentations techniques sur le CSST, Mme KOUASSI a officiellement procédé à l'investiture des membres dudit comité. Notons que le CSST de l'ANARE-CI est composé de huit (8) membres, à savoir :

- M. Amidou TRAORE, Président;
- M. Henri-Pépin KROU, Représentant du Président;
- Dr Joseph MAMBO, Médecin;

- M. Raoul Junior ZAMBLE, Responsable Sécurité;
- Mme Reine-Esther BAGODOU, Responsable Formation;
- M. Constant KOUAKOU, Assistant Social;
- Mme Gisèle TAPE, Représentante du Personnel et Secrétaire du CSST;
- Mme Victoire MIEZAN, Représentante du Personnel.



ANARE-CI flash est un bulletin électronique la Société ANARE-CI

Siège social Immeuble

ECCI Abidjan-Plateau, 9 avenue Houdaille 16
BP Abidjan 16

Tél : (225) 27 21 21 60 10

Fax : (225) 27 20 20 61 14

Site web : www.anare.ci

Courriel : secretariatdg@anare.ci

rkakadie@anare.ci

Directeur publication : Amidou TRAORE

Rédacteur en chef : Henri-Pépin KROU

Equipe de rédaction : Rosine KAKADIE/Blanche

GAUZE/Camille AHUI/Didier AHOU

Photos : Service Com et studio vraie photo,

Mise en page : Service com



Les formateurs et les auditeurs

Le 18 octobre 2021, dans la salle OKOUME d'hôtel NOVOTEL d'Abidjan-Plateau, la formation de haut niveau pour Cadres portant sur la régulation et la tarification de l'électricité a ouvert la session de sa 7ème édition.

L'ANARE-CI et son partenaire historique, l'IFDD (un Institut de l'OIF), ont réuni des Cadres africains venus de plusieurs pays francophones : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Niger et Sénégal, afin de leur donner l'opportunité de maîtriser les outils nécessaires à une juste tarification de l'électricité dans leurs pays respectifs.

Pour cette édition, « Régulation et Tarification de l'Industrie électrique » constitue le thème principal qui a permis à Monsieur RUDI HAKVOORT, Expert venu de la Hollande, au Professeur Antoine THOREAU, Expert-Formateur venu de la Belgique, et au Professeur Anatasios GENTZOGLANIS, Expert-Formateur de l'Université canadienne de Sherbrooke intervenant par visio-conférence, de dispenser leurs connaissances et les expériences pratiques des milieux de l'industrie électrique en matière de régulation et de tarification.

Des cas pratiques et des partages d'expériences ont émaillé cette formation d'une semaine qui, au-delà des agents venus d'ailleurs, a vu la participation de trois auditeurs de l'ANARE-CI, à savoir Mme Ange Patricia BEHIRI, Juriste Senior à la DEJ, M. Junior ZAMBLE, Chef de Service Transport - Distribution à la DET et M. Marc Elisée MONSOH, Economiste Senior à la DEEF.

Notons que, bien qu'ayant un jour férié et chômé en début de formation, les organisateurs ont tenu à réaliser le programme initial annoncé et honneur a été donné à M. Ibrahima DABO, Représentant de l'IFDD, d'ouvrir la session par une allocution qui a planté le décor et situé les enjeux de cette formation qui ambitionne de mettre au service de l'Afrique des experts aguerris pour la régulation et la tarification de l'industrie électrique.

Profitant de l'opportunité de cette session, l'ANARE-CI et ses partenaires, à travers leurs premiers responsables respectifs, se sont donnés rendez-vous le 19 octobre 2021 pour partager à nouveau leur vision de renforcement des capacités des Cadres africains. Ainsi, M. Blé KPOKPA, Membre du Conseil de Régulation représentant le Président de l'institution, Me Youssouf FOFANA, empêché, et M. Amidou TRAORE, Directeur Général, ont échangé avec M. Ibrahima DABO, Représentant de l'IFDD et les deux experts-formateurs physiquement présents autour du thème de la présente édition mais aussi et surtout sur le futur de leur partenariat.

A la fin d'une semaine d'intenses moments d'apprentissage et de brainstorming, la cérémonie de clôture de la session s'est déroulée le vendredi 22 octobre 2021, en présence de M. Paul MOUSSO, Membre du Conseil de Régulation représentant le Président, et de M. Henri-Pépin KROU, Conseiller Technique, représentant le Directeur Général.



Photo de famille



M. DABO de OIF/IFDD (costume sombre) entouré des auditeurs de l'ANARE-CI arborant leurs parchemins.

SEANCES IEC A SASSANDRA ET SAN-PEDRO



Dans le cadre de la vulgarisation de sa mission de protection des intérêts des consommateurs d'électricité dans les régions, districts, départements et communes de Côte d'Ivoire, l'ANARE-CI a organisé des séances d'Information, d'Education et de Communication (IEC) à l'endroit des usagers du service public de l'électricité et principalement des Autorités préfectorales, Elus, Directeurs Régionaux et Centraux, Chefs de service de l'Administration, Associations de la société civile.

Après les districts d'Abidjan et de Yamoussoukro, les régions du Gbêke (Bouaké), Haut Sassandra (Daloa), Gôh (Gagnoa), Poro (Korhogo), Béré (Mankono), Indénie-Djuablin (Abengourou), des Grands Ponts (Dabou) et du Sud-Comoé (Aboisso), ce fut le tour des régions de San-Pédro (26 et 27 octobre 2021), du Gboklè, (28 octobre 2021) et de la Mé (11 et 12 novembre 2021), en général et les chefs-lieux respectifs de San-Pédro, Sassandra et d'Adzopé, en particulier, de recevoir la caravane de l'ANARE-CI, conduite par le Conseiller Technique du Directeur Général, M. Henri-Pépin KROU.

Ces activités ont été placées sous le parrainage des Préfets desdites régions. A l'occasion, Mme Bertine KOUADIO, Sous-directrice chargée des Consommateurs et son équipe, ont traduit la mission de l'ANARE-CI par le slogan : « A l'écoute du consommateur d'électricité », en communiquant sur les droits et devoirs du

consommateur d'électricité ainsi que les « produits » de l'ANARE-CI, notamment :

1. Le PACEL (maison des consommateurs d'électricité) ;
2. le numéro vert 1393 (appelle gratuit à partir de tous les opérateurs mobile) ;
3. le site internet www.anare.ci à travers lequel, le consommateur peut introduire directe-

ment une requête ;

4. le recours@anare.ci, canal par lequel, le consommateur peut également saisir l'ANARE-CI et poster sans se déplacer tout document permettant d'analyser un recours porté devant le Régulateur ;

5. la page facebook, etc. Et en déployant le P R I C E (Protéger - Recueillir - Informer - Conseiller - Eduquer), comme outil à leur portée et à titre gracieux.

Outre les séances d'IEC, une séance de travail a réuni l'équipe de la SDC avec les collaborateurs du DR CIE Littoral Ouest (RT, RC, RF/CIE) à San-Pédro. Et la Sous-Directrice chargée des Consommateurs, Bertine KOUADIO, a été l'invitée d'émissions des radios locales membres de l'URPC partenaires, en l'occurrence YACKOI FM (San-Pédro) et La Voix du Littoral (Sassandra).



OCTOBRE
ROSE

**TOUS ENGAGÉS POUR
LA LUTTE CONTRE LE
CANCER DU SEIN**

L'ANARE-CI RECOIT L'ARREC POUR LA 16ème REUNION DES COMITES CONSULTATIFS DES OPERATEURS DE LA CEDEAO



La 16ème réunion des comités consultatifs des régulateurs et opérateurs de l'Autorité de Régulation Régionale du secteur de l'électricité de la CEDEAO (ARREC) s'est tenue à Abidjan, du 26 au 29 octobre 2021.

Au cours de cette rencontre, plusieurs sujets ont été abordés : l'état de développement du marché régional de l'électricité, le suivi de la directive sur la sécurisation des échanges transfrontaliers, les procédures de règlement des litiges, l'harmonisation des procédures d'octroi de licences ou encore le modèle de calcul des tarifs de transport de l'électricité, ainsi que l'élection des présidents et vice-présidents des comités consultatifs des régulateurs et des opérateurs.

Le président de l'ARREC, Pr. Honoré BOGLER a indiqué qu'en tant que régulateur régional des échanges transfrontaliers d'électricité en Afrique de l'Ouest, l'ARREC veille à la mise en œuvre des conditions permettant d'en assurer la rationalisation et la fiabilité et contribue à l'instauration d'un environnement réglementaire et économique favorable à la mise en place du marché régional.

« Notre objectif principal, c'est de mettre en œuvre la politique décidée par nos Chefs d'Etat dans les années 90, celle de mettre en commun dans la sous-région toutes les ressources énergétiques que nous avons en abondance et les rendre disponibles à nos populations au prix accessible

et convenable » a-t-il fait savoir. Abondant dans le même sens, M. Amidou TRAORE, Directeur Général de l'ANARE-CI, a souligné qu'il s'agit de mettre à disposition de nos populations, une électricité de qualité, abordable concourant au développement des industries, tout en veillant à la préservation de l'environnement. ■



Photo de famille

Un ruban qui nous unit tous



OCTOBRE

ROSE

*TOUS ENGAGÉS POUR
LA LUTTE CONTRE LE
CANCER DU SEIN*

